

INTRODUCTION

Suzanne DUVAL

Université de Lausanne

Gilles PHILIPPE

Université de Lausanne

La chose est bien connue : la catégorie de *discours indirect libre* est née au tournant des XIX^e et XX^e siècles¹. Son intuition apparaît alors au détour de nombreux travaux de linguistique et dans toute l'Europe, mais elle n'émerge pleinement qu'à l'occasion de débats qui, en Allemagne et en Suisse, voient surgir diverses dénominations dont celle de *style indirect libre* proposée par Charles Bally en octobre 1912. Ces débats empruntèrent d'abord deux directions principales : descriptive, d'une part (quelles sont les caractéristiques linguistiques des énoncés indirects libres ? sont-ils plutôt une forme de discours indirect ou de discours indirect ?...) et problématique, d'autre part (quel est l'énonciateur des énoncés indirects libres ? la forme est-elle réservée à l'écrit et, le cas échéant, à l'écrit littéraire ?...).

Mais trois autres questionnements ne tardèrent pas à se faire jour, puis à occuper les premières places au cours des années 1920. Le premier a trait au rendement stylistique de l'indirect libre, c'est-à-dire aux ressources expressives que celui-ci apporte aux écrivains et qui ne sont pas offertes par les formes directe et indirecte. Le deuxième concerne l'extension géographique d'un phénomène que l'on avait d'abord cru réservé à la langue française et dont on s'aperçut bien vite qu'il s'observait également dans les idiomes

¹ Pour plus d'informations sur les données exposées ci-dessous, voir Philippe & Zufferey (2018).

voisins. Le troisième tient à l'extension historique d'un tour que l'on avait d'abord consigné à la prose la plus contemporaine et dont on nota bientôt qu'il se rencontrait bien avant les grands romanciers du second XIX^e siècle.

Plus encore que l'enquête stylistique et géographique, l'enquête historique apparut comme un moyen de dépasser les apories et de clore les polémiques dont les approches descriptives et problématiques ne parvenaient guère à sortir et où les débats s'enlisaient. Quand on relit les textes qui furent consacrés à l'indirect libre entre 1890 et 1930, on est étonné de voir que le repérage posa finalement bien moins de difficultés que l'étiquetage lui-même : il est rare que l'on soit d'accord sur la nature et le fonctionnement de l'indirect libre ; il est plus rare que l'on soit en désaccord sur le fait que telle ou telle occurrence en relève. L'intuition apparaissant plus sûre que l'analyse, on pouvait au moins espérer qu'un consensus fût aisément trouvé quant à la chronologie de l'émergence et du développement du phénomène.

Il est d'ailleurs symptomatique que la question de l'histoire de l'indirect libre ne se confondait pas, au début du XX^e siècle, avec celle de son « origine » : ce mot recouvrait alors, il est vrai, une tout autre problématique, celle de savoir si, par exemple, l'indirect libre trouve ses racines dans l'oral, s'il est dérivé du discours indirect ou du discours direct, ou encore s'il résulte d'une extension de la reprise interrogative ou exclamative fréquente dans l'usage spontané. Charles Bally semble être le seul à avoir, un temps du moins, voulu articuler histoire et origine. Mais la question de l'origine ressortit à la spéculation ; elle exige des hypothèses et des arguments ; elle prend souvent un tour polémique et est vite asservie à un enjeu qui la dépasse : la construction d'une théorie plus générale, dont elle n'a vocation qu'à être un élément illustratif. L'histoire, elle, semble se nourrir de données et se suffire de constats.

La question historiographique ne s'appréhende donc pas, vers 1910, par le terme d'*origine* mais par ceux d'*évolution* ou de *développement*. Sur ce point, un consensus semble atteint dès 1922, du moins pour les corpus de langue française, car on trouve une chronologie identique sous deux plumes dont l'horizon théorique est pourtant radicalement opposé. La première est tout simplement celle que Charles Bally, qui esquisse une chronologie à grands traits dans le compte rendu qu'il rédige sur *La Pensée et la langue* de Ferdinand Brunot et où il donne étonnamment priorité à la démarche historique sur la démarche proprement linguistique :

M. Brunot a décrit avec précision cette forme de syntaxe [...] ; mais il n'a pas montré que sa courbe de fréquence est caractéristique de certaines attitudes littéraires remarquables. Connue de l'ancien français, le style indirect libre meurt, ou peu s'en faut, à la Renaissance, si ce n'est avant ; il ne survit que chez les gardiens de la libre tradition gauloise ; Rabelais en présente des traces, La Fontaine en fait un de ses procédés favoris, et avec quel charme incomparable il le manie ! Les purs classiques l'ignorent, asservis qu'ils sont à la phrase latine, à laquelle ce tour est étranger. Il reparaît chez les émanci-

pateurs ; Rousseau le pratique spontanément, les romantiques le remettent à la mode et chez Flaubert, il devient une forme d'art capable des effets les plus délicats [...] ; mais déjà Zola le schématise et en abuse, et c'est maintenant un cliché courant de syntaxe littéraire. (Bally 1922 : 135-136)

Cette esquisse chronologique se retrouve, la même année et à quelques nuances près, sous la plume de Gertraud Lerch, dans une étude entièrement consacrée à l'histoire de ce qu'elle appelle le « discours faussement direct » en français littéraire. Lerch est pourtant une élève de Karl Vossler, et ses aprioris sont peu compatibles avec ceux de Bally. Son analyse est beaucoup plus longue et fouillée que les quelques lignes de ce dernier, mais les bornages de sa périodisation sont les mêmes : en renforçant les démarcations entre ce qui est objectif et ce qui ne l'est pas, la Renaissance a fait reculer l'indirect libre qui se rencontrait plus fréquemment au Moyen Âge. L'indirect libre moderne, tel qu'il apparaît chez La Fontaine ou La Bruyère, puis plus fréquemment au XVIII^e siècle, doit être pensé sur une autre base que l'indirect libre médiéval et mis en relation avec les nouvelles modalités du rationalisme. La romaniste allemande voit enfin dans le triomphe de la forme chez Flaubert et ses successeurs une nécessité intrinsèque du projet réaliste, comme esthétique littéraire et comme vision du monde et de l'homme.

Si la chronologie de Lerch s'accorde avec celle de Bally, tous deux en rendent compte de façon un peu différente. Malgré les apparences de sa formulation, Bally a une vision continuiste de l'histoire de l'indirect libre : la forme est plus ou moins sollicitée selon la sensibilité langagière et littéraire des époques successives, mais c'est bien une même et unique forme, dont on peut stabiliser le fonctionnement en langue. C'est par exemple, disait-il en 1912, parce que la sensibilité classique appréciait la subordination qu'elle n'a pas senti le besoin de recourir au discours indirect libre ; la modernité s'est en revanche lassée des séries de subordonnées et y a, dès lors, bien plus volontiers recouru (dans Philippe & Zufferey 2018 : 110-111). L'analyse de Lerch repose en revanche sur une vision plus discontinuiste de l'histoire : l'indirect libre moderne n'a pour elle qu'une ressemblance formelle, c'est-à-dire superficielle, avec le phénomène que l'on croisait en ancien français, et Lerch accentue la distinction entre l'indirect libre de la première modernité et l'indirect libre du second XIX^e siècle, en prenant acte de la succession des *épistémés* et non simplement du plus discret glissement des sensibilités.

Quelques années plus tard, en 1926, Marguerite Lips devait faire paraître le premier ouvrage important sur l'indirect libre. Ce livre est presque entièrement consacré au développement historique de la forme ; il prend acte de la similitude des chronologies proposées par Lerch et Bally et se donne pour principale ambition de les illustrer et de les affiner. De fait, ses apports sont considérables, notamment pour le XVIII^e siècle. Si, mieux que Lerch, Lips met en relation la revendication flaubertienne d'impersonnalité et le recours privilégié à l'indirect libre, elle reste fidèle au parti continuiste qui était

celui de Bally. Il s'agit cependant d'un continuisme tempéré : ni Bally, ni Lips ne cède à la tentation de voir chez Flaubert et Zola l'aboutissement d'un processus évolutif enclenché quelques siècles avant eux. Cette approche continuiste de l'histoire de l'indirect libre encourt cependant un reproche souvent opposé à la stylistique de Bally : celui d'essentialiser les faits expressifs afin de les intégrer plus aisément dans un système langagier conçu comme une unité organique. Tout comme la phrase averbale ou l'emploi narratif du présent, l'indirect aurait fondamentalement toujours la même valeur. Les époques changent, la forme demeure ; ses variations dans le temps sont évaluées en termes de quantité non de qualité.

Ce reproche mérite là encore d'être nuancé : malgré la stabilité de leur fonctionnement linguistique, les tours n'ont jamais eu pour Bally de réelle valeur « expressive » qu'à une période donnée, et la citation que nous avons lue plus haut faisait apparaître une idée qui revient constamment chez le linguiste genevois : les formes s'usent, et surtout les formes littéraires ; l'indirect libre n'a déjà plus chez Zola la vigueur expressive qu'il avait chez Flaubert. Si, paraît-il, l'amour dure trois ans, un style dure dix ans ; l'idée n'était pas rare à l'époque : Antoine Albalat l'avait par exemple exprimée en 1921 (9), bien avant que François Rastier ne la formule plus récemment (2001 : 4). En 1913, Theodor Kalepky, le premier théoricien de ce qu'il n'appelait pas le style indirect libre, avait déjà noté l'usure de la forme, concluant qu'« un usage trop fréquent affaiblit, comme on sait, l'effet des procédés stylistiques » (dans Philippe & Zufferey 2018 : 143). Et l'usure expressive est assurément un des moteurs de l'évolution stylistique.

Ces premières historiographies de l'indirect libre en français peuvent servir d'aiguillon et de garde-fou dans notre réflexion sur l'indirect libre de la première modernité. La question n'est en effet pas seulement de savoir si l'on a bien la même chose dès lors que l'on a la même forme ; il s'agit aussi de savoir à partir de quel degré de similitude on peut vraiment dire que nous avons affaire à une même forme. Un des points forts de la réflexion de Lerch, de Bally et de Lips, c'est que tous trois s'interrogent finalement autant sur la rareté que sur la présence de l'indirect libre aux XVI^e-XVIII^e siècles et considèrent que cette rareté doit être expliquée avant même que l'on fasse valoir les possibles présences. On pourra bien sûr regretter les limites de ces premières esquisses historiographiques : toutes trois considèrent que l'on peut faire l'histoire de l'indirect libre sans prendre en considération l'évolution parallèle d'autres faits stylistiques ; elles mésestiment l'importance des contraintes génériques et considèrent, à leur insu, l'indirect libre de la première modernité à l'aune de ce que la forme devint plus tard, un emblème du récit de fiction. Il n'empêche : à y regarder de près, le reproche de « téléologie » qui leur est parfois adressé semble un peu injuste (Cerquiglini 1984 : 10). Avec les nuances et pour les raisons que l'on a dites, Lerch, Bally et Lips étaient bien conscients que la signification, les enjeux et la force de l'indirect libre ne furent pas les mêmes au XVII^e et au XIX^e siècle.

Les travaux sur le discours indirect libre qui, à la suite de ces enquêtes de stylistique historique, prirent leur essor au XX^e siècle, ne revinrent pas fondamentalement sur son historiographie. Dans son ouvrage paru en 1929, Voloshinov, rejetant dos-à-dos le « subjectivisme individualiste des vossliériens » et « l'objectivisme abstrait de Bally » (2010 : 449), n'en affirme pas moins que la présence massive du discours indirect libre à la fin du XIX^e siècle marque un « tournant dans l'histoire sociale de l'énoncé » (2010 : 463), caractérisé par le « règne des opinions » : l'invasion du discours autre dans l'énoncé s'explique par une mise au premier plan de la « façon, individuelle ou typique dont est exprimée l'opinion » (2010 : 465). Réciproquement, la rareté du discours indirect libre dans les textes français d'Ancien Régime s'explique par la montée du « dogmatisme rationaliste », du XVI^e au XVIII^e siècle (2010 : 479). Dans la perspective tout autre d'une analyse du style indirect libre comme forme non communicationnelle et typique de l'écrit littéraire, l'approche d'Ann Banfield incline elle aussi à penser que la dominante discursive de la littérature d'Ancien Régime et son inscription dans une scène d'énonciation orale viennent inhiber l'élaboration d'un discours rapporté purement représentatif (Banfield 1985, Reggiani 2009).

Plusieurs études de fond furent néanmoins menées sur les pratiques de l'indirect libre en latin et en grec antiques (Rosén 2005) ainsi qu'à l'époque médiévale (Marnette 1996). Pour ce qui concerne la première modernité, ce furent principalement les cas isolés de La Fontaine (Goebel 1966, Jaubert 1990, Somolinos 2005) et de Lafayette (Delhez-Sarlet 1964) qui retinrent l'attention des spécialistes. Le développement, dans les quarante dernières années, des approches rhétoriques de la littérature d'Ancien Régime ne favorisait guère l'étude d'une forme dont la théorisation intervint précisément à la fin du XIX^e siècle, dans le contexte d'une grammaticalisation de la stylistique et de sa rupture avec la terminologie de l'*elocutio*. Le discours indirect libre ne relève-t-il pas en effet, à plusieurs égards, d'une notion anti-rhétorique ? Absent de la première formalisation des discours rapportés dans la *Grammaire générale de Port-Royal* (Rosier 2008 : 12) sa configuration formelle n'est pas non plus envisagée par les rhétoriques anciennes et modernes (Duval 2017). La distinction qu'opèrent les rhéteurs entre *oratio obliqua* et *oratio recta* s'inscrit dans l'opposition générique entre *fiction* et *histoire*, et nourrit une réflexion sur l'*effet* de la représentation du discours autre, son degré de fictionalité et son caractère plus ou moins vraisemblable (Weerdt-Pilorge 2011) : la bivocalité et, liée à elle, toute forme d'opacification de la source énonciative peut difficilement s'inscrire dans un tel modèle, qui privilégie la clarté et la cohérence du discours oratoire.

De récents travaux sur la configuration énonciative des textes antérieurs au XIX^e siècle invitent cependant à repenser l'articulation, en leur sein, des normes rhétoriques avec les pratiques d'écriture. La scansion chronologique entre la « littérature-discours » de l'Ancien Régime et la « littérature-texte » de la modernité (Vaillant 2002 : 17) a ainsi été nuancée par la mise en évi-

dence de phénomènes d’effacement énonciatif de l’instance narrative dans la fiction en prose du XVII^e siècle (Badiou-Monferran & Denis 2012). Autres formes emblématiques de la littérature moderne, le psycho-récit et le monologue intérieur (Cohn 1978) ont donné lieu à des enquêtes sur les modes de représentation de la vie psychique dans la littérature narrative de l’époque classique (Hersant & Ramond 2015, Petit 2016). Dans la même perspective d’un renouvellement de l’approche énonciative de l’Ancien Régime littéraire, les discours rapportés ont fait l’objet de travaux privilégiant l’analyse de leur textualité propre, de leur présentation matérielle et de leur inscription plus ou moins contrainte dans des types de séquence et des genres de discours spécifiques (Adam 2005, Adam & Heidmann 2010, Hersant *et alii* 2011, Badiou-Monferran 2017, Abiven & Lignereux à paraître).

La présente contribution à l’histoire des pratiques du discours indirect libre voudrait continuer cette voie ouverte : examiner la présence de cette forme dans la littérature fictionnelle d’Ancien Régime ne revient pas, dans notre perspective, à chercher la trace d’une continuité, d’une différence ou à établir une quelconque comparaison avec ses usages modernes. En nous fondant sur l’hypothèse posée par J. Authier-Revuz d’une « formule définitoire du DIL » en langue, caractérisée par sa bivocalité et la division des ancrages référentiel et modal respectifs du locuteur citant et du locuteur cité (Authier-Revuz : à paraître)², nous partons du constat de ses rares apparitions dans nos corpus, et nous interrogeons cette rareté dans le cadre d’une réflexion plus large sur les modalités spécifiques de la représentation du discours autre dans la fiction d’Ancien Régime. Nous déplaçons donc l’ancien débat de l’« ancienneté ou au contraire la modernité du DIL » vers une meilleure compréhension des « transformations de la pratique narrative linéaire » (Authier-Revuz à paraître) en diachronie.

En offrant une synthèse des apparitions du discours indirect libre dans des corpus fictionnels diversifiés des XVI^e-XVIII^e siècles (fiction narrative, poésie, comédie dramatique), A. Jaubert dégage de ces différentes occurrences une valeur illocutoire générique fondée sur la problématisation du discours autre, en particulier par le biais d’un report de voix ironique.

Les trois contributions portant sur l’époque renaissante et la première moitié du XVII^e siècle vérifient pleinement cette hypothèse de départ. A. Desbois répond à la délicate question de la frontière entre discours indi-

² Nous remercions J. Authier-Revuz qui a généreusement accompagné les différentes étapes de préparation de ce numéro, en acceptant de nous transmettre son livre à paraître et en mêlant sa voix aux nôtres lors des journées d’études qui furent à l’origine de cette publication (*Formes, pratiques et imaginaire anciens du DIL*, Université de Lausanne, 23-24 mars 2018). Merci, également, aux membres de l’équipe de linguistique française de l’Université de Lausanne, dont le travail collectif sur les marges et les contraintes du discours indirect libre (Philippe & Zufferey 2016) a naturellement abouti au projet d’une réévaluation de sa présence aux XVI^e-XVIII^e siècles.

rect non conjonctionnel et discours indirect libre, en se penchant sur les pratiques du discours rapporté chez Rabelais : l'usage de l'indirect libre répond, sous la plume de ce dernier, à une procédure textuelle de transition entre narration et discours, ainsi qu'à une actualisation progressive du discours délibératif ou plus généralement argumentatif des personnages. Le problème de la frontière entre indirect et indirect libre est également posé par Cl. Gracieux, qui souligne la nécessité de prendre en compte la textualité des formes du discours rapporté et en particulier leur longueur. Se penchant sur *Le page disgracié* de Tristan L'Hermitte, elle montre que le discours indirect libre intervient à la suite de longues séquences de discours narrativisé et indirect, dont il se démarque par un processus de détachement associé à un marquage ironique du discours autre et de ses procédures oratoires. Fr. Greiner met en lumière l'utilisation pleinement maîtrisée, et néanmoins rare, du discours indirect libre à visée ironique dans le roman comique des années 1626-1666. Cette rareté s'explique selon lui par la norme linguistique de la clarté, dans le cadre d'une culture langagière et comportementale où le contrôle social sur l'individu prédomine sur l'expression de sa subjectivité : à ce titre, les occurrences de discours indirect libre qui représentent des pensées, et non des paroles énoncées à haute voix, offrent des cas particulièrement ambigus et symptomatiques d'une instance narrative instable, passible de se fondre dans les réflexions de ses personnages.

Le corpus de la nouvelle historique présente de nombreuses séquences de représentations de la vie psychique des personnages, au sein desquelles le discours indirect libre est attesté. A. Petit et E. Lombardero soulignent toutefois la rareté de ces occurrences au regard de celles du psycho-récit. L'interrogation directe à l'imparfait présente une formule typique de ces brèves intrusions du discours indirect libre, mais A. Petit, se penchant en particulier sur *La Princesse de Clèves* de La Fayette, souligne l'ambiguïté d'autres occurrences analysées comme de l'indirect libre par la critique du XX^e siècle : la construction historiographique qui voit dans cette œuvre classique le premier exemple de roman psychologique et moderne explique cette tendance à recatégoriser en indirect libre des séquences fortement empathiques ou le psycho-récit, pourtant, prédomine. Pour E. Lombardero, le traitement du psycho-récit, caractérisé par la prégnance d'une isotopie visuelle, est une forme privilégiée pour représenter la lucidité de personnages pleinement conscients de leurs passions, tandis que le discours indirect libre trahit au contraire l'absence de ce regard introspectif, et s'accompagne d'une distanciation critique de l'instance narrative.

C. François revient lui aussi sur un cas d'école, celui des *Contes* de Perrault. Lips puis Adam s'étaient penchés auparavant sur ce corpus, pour y constater la rareté du discours indirect libre, utilisé ponctuellement dans des séquences délibératives, alors même que Perrault reprend nombre des procédures stylistiques de La Fontaine. Examinant les variations de ces rares occurrences dans un corpus d'éditions allant du XVII^e au XIX^e siècle, C. François

montre qu'elles se démarquent difficilement du discours narratif, et qu'elles n'apparaissent pas, dans le genre narratif du conte, comme une forme privilégiée de la représentation des pensées.

Enfin, J.-D. Golluth et J. Zufferey se penchent sur la prose fictionnelle de Prévost, corpus dans lequel le discours indirect libre, particulièrement bien représenté, a été tardivement repéré. Prévost fait un usage peu expressif du discours indirect libre, qui peut, à ce titre, passer inaperçu : la forme intervient, de manière presque imperceptible, dans la continuité du discours indirect, avec pour principale fonction de rendre compte d'une narration énoncée par un personnage.

Outre la rareté, la discrétion semble donc être un trait dominant des pratiques du discours indirect libre dans la fiction d'Ancien Régime, et cette discrétion explique sans doute, selon l'hypothèse d'A. Jaubert, le repérage tardif de la forme par les linguistes, dans des corpus littéraires ultérieurs. Divers facteurs textuels contribuent à rendre peu saillante la configuration de l'indirect libre au sein de la fiction d'Ancien Régime. La souplesse syntaxique qui caractérise les séquences de discours représentés y favorise le passage insensible d'une forme à l'autre, un tel lissage étant encouragé par le goût de l'époque pour la continuité stylistique : comme l'écrit La Fontaine dans la préface des *Amours de Psyché*, œuvre qui justement présente plusieurs occurrences de discours indirect libre, « l'uniformité de style est la règle la plus étroite que nous ayons » (1943 : 123). Se dégage ainsi de notre corpus d'occurrences une modulation assourdie de l'indirect libre, pauvre en marques d'expressivité, bien souvent placé dans la continuité de l'indirect, et jouant un rôle textuel de transition ou de variation. L'interrogation directe à l'imparfait en présente sans doute l'indice modal le plus saillant, mais peut-être pas le plus probant, car elle s'interprète dans la plupart des cas comme un énoncé de source opaque, qui tranche rarement entre une énonciation narrative empathique ou effacée. L'ambiguïté de certains segments de discours indirect libre ne semble pas, cependant, mettre en danger la lisibilité du texte d'Ancien Régime. La rupture de construction locale qu'ils introduisent au sein de l'énoncé est rendue possible par la culture fictionnelle de l'Ancien Régime et une tendance à ne pas figer l'instance narrative dans un contrat d'énonciation rigide. La bivocalité du discours indirect libre, plus ou moins exploitée selon les occurrences et parfois quasiment neutralisée par l'effacement du narrateur, n'entrave guère la cohérence énonciative du texte dans la mesure où en contexte elle est tempérée, dans la plupart des cas, par une variation de discours représentés qui la rendent aisément déchiffrable.

Cette discrétion de l'indirect libre d'Ancien Régime va de pair avec son instabilité formelle et pragmatique : ne constituant pas, à proprement parler, un patron de l'écriture fictionnelle de l'époque, il apparaît dans des configurations textuelles de longueur variable, allant de la brève période à l'ample séquence, dont la syntaxe et la ponctuation sont susceptibles d'être modifiées au fil des rééditions, alors même qu'elles sont déterminantes pour le

marquage de l'altérité énonciative. Parfois pleinement maîtrisées et inscrite dans un faisceau de procédés confinant à la même visée, parfois, au contraire, hasardeuses et comme spontanément issue de la variation des formes, ces anciennes occurrences de discours indirect libre restent ouvertes, jusqu'au XVIII^e siècle, à divers potentiels pragmatiques allant de l'ironie à l'effacement narratorial – toutes procédures dont l'efficacité est sans doute en partie construite par l'œil du lecteur contemporain, aguerri aux exploitations ultérieures de la forme.

Forme rare, peu saillante et instable de la littérature fictionnelle d'Ancien Régime, le discours indirect libre a donc un long passé, et une histoire ancienne, mais, pour ainsi dire, secrète, avant sa pleine inscription dans les patrons de la langue littéraire : histoire riche d'enseignements, puisqu'elle dessine en creux les lignes structurantes de la culture de l'écrit qui ne favorisera pas son émergence. Sa présence ne semble y être autorisée que dans la mesure où elle passe inaperçue, et qu'elle favorise une textualité économique, dans le contexte général d'un lissage du style et d'une clarification des structures syntaxiques, énonciatives et textuelles. Le potentiel expressif de la forme, à l'évidence sous-exploité dans nos corpus alors même que passions et sensibilité deviennent une composante essentielle de la fiction en prose, laisse en outre penser que la codification rhétorique de l'ethos et des passions offrait alors un ensemble de procédés suffisamment efficaces et systématiques pour qu'en leur sein, le discours indirect libre tînt le rôle de passager clandestin, au charme discret.

RÉFÉRENCES

- ABIVEN K., LIGNEREUX C. (éds) (à paraître). Les discours rapportés en contexte épistolaire (XVI^e-XVIII^e siècles). *L'Ouvroir*. En ligne : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr>
- ADAM J.-M. (2005). Conte écrit et représentations du discours autre. Le cas Perrault. In : J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette L. Rosier (éds). *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*. Cadix : Université de Cadix, 27-44.
- ADAM J.-M., HEIDMANN U. (2010). *Textualité et intertextualité des contes : Perrault Perrault, Apulée, La Fontaine, L'héritier...* Paris : Garnier.
- ALBALAT A. (1921). *Comment il ne faut pas écrire : les ravages du style contemporain*. Paris : Plon.
- AUTHIER-REVUZ J. (à paraître). *La Représentation du discours autre. Principes pour une description*. Berlin : De Gruyter.

- BADIOU-MONFERRAN Cl. (2017). « Ponctuation noire », « Ponctuation blanche » et « contes bleus » : l'évolution du codage des discours directs dans *La Barbe bleue* de Perraults. In : G. Parussa, M. Colombo Timelli, E. Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen : Narr, 147-166.
- BADIOU-MONFERRAN Cl., DENIS D. (2012). Introduction. Enjeux de l'hypothèse non communicationnelle pour la critique dix-septémiste. *Le Français moderne* 1, 1-14.
- BALLY Ch. (1922). [Compte-rendu de] La Pensée et la langue. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XXIII/2, 117-137.
- BANFIELD A. (1982). *Unspeakable sentences : narration and representation in the language of fiction*. Boston: Routledge & Kegan Paul. Trad. franç : *Phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Seuil.
- CERQUIGLINI B. (1984). Le style indirect libre et la modernité. *Langages* 73, 7-16.
- COHN D. (1978). *Transparent minds: narrative modes for presenting consciousness in fiction*. Princeton: Princeton University Press. Trad. franç : *La transparence intérieure : modes de représentation de la vie psychique dans le roman*. Paris, Seuil, 1981.
- DELHEZ-SARLET Cl. (1964). Style indirect libre et « point de vue » dans *La Princesse de Clèves*. *Cahiers d'Analyse Textuelle* 6, 70-80.
- DUVAL S. (2017). Le discours indirect libre 300 ans avant sa naissance. In : G. Philippe, J. Zufferey (éds), *Marges et contraintes du discours indirect libre*. En ligne : <http://www.fabula.org/colloques/sommaire3251.php>
- GOEBEL G. (1966). « Style indirect libre » dans La Fontaine's *Amours de Psyche et de Cupidon* (1669). *Romanistisches Jahrbuch* 17, 98-111.
- HERSANT M., PILORGE M.-P., RAMOND C., RAVIEZ Fr. (éds) (2011). *Histoire, histoires. Nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e-XVIII^e siècles*. Arras : Artois Presses Universités.
- HERSANT M., RAMOND C. (éds) (2015). *La représentation de la vie psychique dans les récits factuels et fictionnels de l'époque classique*. Leiden/Boston : Brill/Rodopi.
- JAUBERT A. (1990). *La lecture pragmatique*. Paris : Hachette.
- LA FONTAINE J. de (1943). *Œuvres complètes*, vol. 2, P. Clarac (éd.). Paris : Gallimard.
- LERCH G. (1922). Die uneigentlich direkte Rede. In: V. Klemperer, E. Lerch (eds), *Idealistische Neuphilologie: Festschrift für Karl Vossler*. Heidelberg: Carl Winter, 107-119.
- LIPS M. (1926). *Le style indirect libre*. Paris : Payot.
- MARNETTE S. (1996). Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval. *Romania* 114, 1-49.

- PETIT A. (2016). *Le Discours romanesque des passions. Rhétorique et poétique des passions dans la fiction narrative en prose du XVII^e siècle*. Thèse de doctorat dir. par D. Denis et soutenue à l'université Paris-Sorbonne.
- PHILIPPE G., ZUFFEREY J. (2016). *Marges et contraintes du discours indirect libre*. <http://www.fabula.org/colloques/sommaire3251.php>
- PHILIPPE G., ZUFFEREY J. (2018). *Le style indirect libre : naissance d'une catégorie (1894-1914)*. Limoges : Lambert-Lucas.
- RASTIER F. (2001). Vers une linguistique des styles. *L'information grammaticale* 89, 3-6.
- REGGIANI Chr. (2009). L'intériorisation du roman : brève histoire du style indirect libre. In : G. Philippe, J. Piat (éds), *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris : Fayard, 122-134.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS A. (2005). Énonciation et discours rapportés dans les *Fables* de La Fontaine. *Bulletin hispanique* 107, 139-154.
- ROSÉN H. (2005). Le continuum des discours rapportés en latin du discours indirect vers le discours indirect : schémas grammaticaux, critères lexicaux et stratégies rhétoriques. *De lingua latina 10*. Article en ligne : http://lettres.sorbonne-universite.fr/IMG/pdf/DLL_10_H-Rosen.pdf
- ROSIER L. (2008). *Le Discours rapporté en Français*. Paris : Éditions Ophrys.
- VAILLANT A. (2002). *L'Amour fiction. Discours amoureux et poétique du roman à l'époque moderne*. Paris : Presses Universitaire de Vincennes.
- VOLOSHINOV V.N. (1929). *Marksizm i filosofija jazyka. Osnovnye problemy sociologiceskogo metoda v nauke o jazyke*. Leningrad: Priboj. Trad. franç : *Marxisme et philosophie du langage. Les problèmes fondamentaux de la méthodologie sociologique dans la science du langage*. Limoges : Lambert-Lucas, 2010.
- WEERDT-PILORGE M.-P. (2011). Les discours rapportés chez quelques théoriciens de l'histoire aux XVII^e et XVIII^e siècles. In : M. Hersant, M.-P. Pilorge, C. Ramond, Fr. Raviez (éds), *Histoire, histoires. Nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e-XVIII^e siècles*. Arras : Artois Presses Universités, 175-186.